

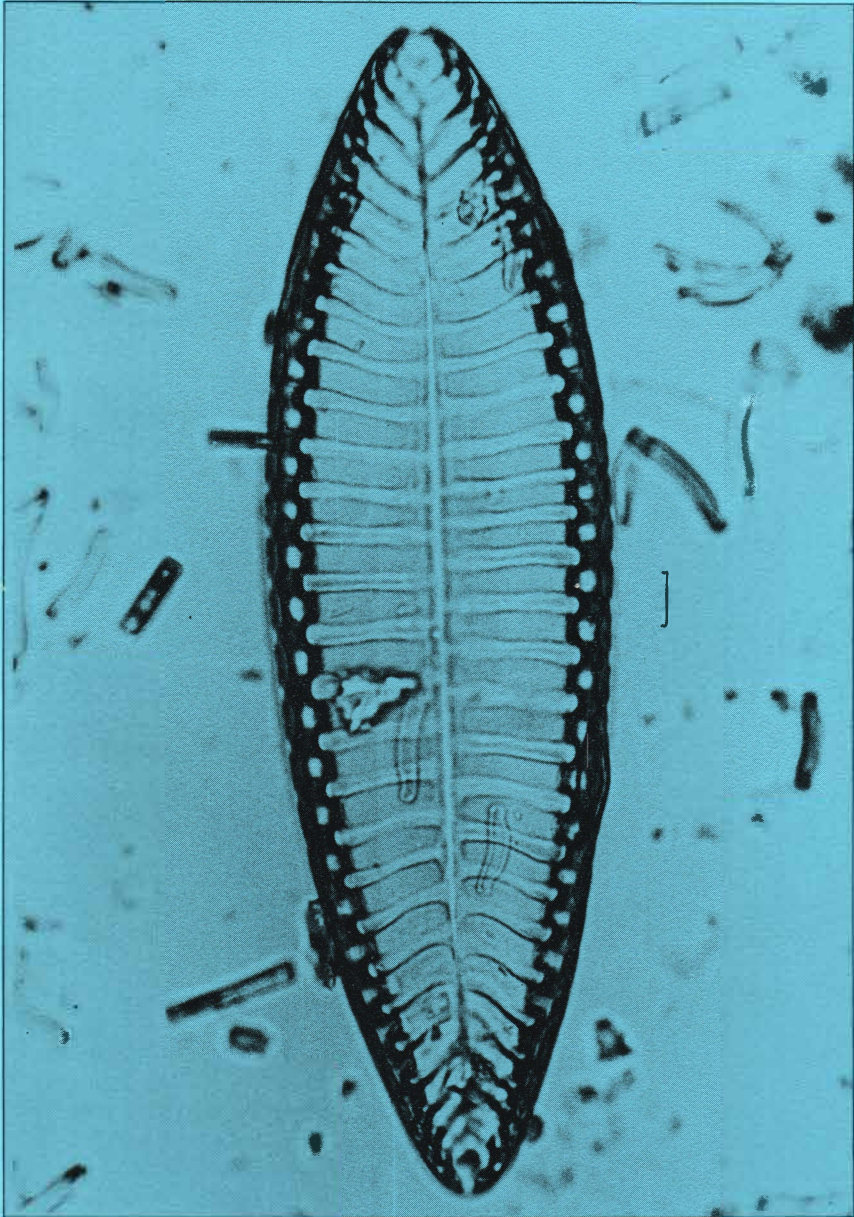
# LES NATURALISTES BELGES

ETUDE ET PROTECTION DE LA NATURE DE NOS REGIONS

69, 5/6

Bureau de dépôt, 5800 Gx I.

OCTOBRE-DÉCEMBRE 1988





## LES NATURALISTES BELGES

association sans but lucratif  
Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles

### Conseil d'administration :

*Président d'honneur* : C. VANDEN BERGHEN, professeur à l'Université Catholique de Louvain.

*Président* : M. A. QUINTART, chef du Service éducatif de l'I.R.Sc.N.B.

*Vice-Présidents* : M<sup>me</sup> J. SAINTENOY-SIMON, MM. P. DESSART, chef de travaux à l'I.R.Sc.N.B., et J. DUVIGNEAUD, professeur.

*Organisation des excursions* : responsable : M<sup>me</sup> Lucienne GLASSÉE, av. Léo Errera, 30, bte 3, 1180 Bruxelles, tél. 02/347 28 97 ; paiements : C.C.P. 000-0117185-09, LES NATURALISTES BELGES asbl - Excursions, 't Voorstraat, 6, 1850 Grimbergen.

*Trésorier* : M<sup>lle</sup> A.-M. LEROY, Danislaan 80 à 1650 Beersel.

*Rédaction de la Revue* : M. P. DESSART.

Le Comité de lecture est formé des membres du Conseil et de personnes invitées par celui-ci. Les articles publiés dans la revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

*Protection de la nature* : M. J. DUVIGNEAUD, professeur, et M. J. MARGOT, chef de travaux aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur.

*Membres*: M<sup>lle</sup> R. FABRI et G. COBUT.

**Bibliothécaire**: M<sup>lle</sup> M. DE RIDDER, inspectrice honoraire.

**Secrétariat, adresse pour la correspondance et rédaction de la revue** : LES NATURALISTES BELGES asbl, Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles. Tél. (02) 648 04 75. C.C.P. : 000-0282228-55.

---

### TAUX DE COTISATIONS POUR 1989

*Avec le service de la revue :*

Belgique et Grand-Duché de Luxembourg :

Adultes 500 F

Étudiants (âgés au maximum de 26 ans) 350 F

Institutions (écoles, etc.) 600 F

Autres pays 550 F

Abonnement à la revue par l'intermédiaire d'un libraire :

Belgique 700 F

Autres pays 900 F

*Sans le service de la revue :*

Personnes appartenant à la famille d'un membre adulte recevant la revue et domiciliées sous son toit 50 F

**Notes** : Les étudiants sont priés de préciser l'établissement fréquenté, l'année d'études et leur âge. La cotisation se rapporte à l'année civile, donc au 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Les personnes qui deviennent membres de l'association durant le cours de l'année reçoivent les revues parues depuis janvier. A partir du 1<sup>er</sup> octobre, les nouveaux membres reçoivent gratuitement la dernière revue de l'année en cours.

Tout membre peut s'inscrire à notre section de mycologie : il suffit de virer ou verser la somme de 300 F au compte B.C.B. 651-1030583-61 du *Cerle de Mycologie de Bruxelles*, Avenue de l'Exposition 386 Bte 23 à 1090 Bruxelles (M. Cl. PIQUEUR, Tél. : (02) 479 02 96).

**Pour les virements et les versements : C.C.P. 000-0282228-55**

LES NATURALISTES BELGES asbl  
Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles.

# Les Roches Noires à Comblain-au-Pont. Un exemple d'invasion de sites calcaires thermophiles par les recolonisations forestières

par J. DUVIGNEAUD (\*) et J. SAINTENOY-SIMON (\*\*)

Les Roches Noires, réserve naturelle d'Ardenne et Gaume depuis 1943 (1), ont toujours constitué dans le passé un site de très grande importance pour les naturalistes et botanistes, et cela de par ses intérêts multiples.

INTÉRÊT GÉOLOGIQUE. — Les Roches Noires sont constituées d'affleurements de calcaire dolomitique du Viséen inférieur (VAN DEN BROECK, MARTEL & RAHIR 1910 : 1357). Leur couleur noirâtre et leur aspect ruiniforme sont particulièrement typiques.

INTÉRÊT GÉOMORPHOLOGIQUE. — Les Roches Noires limitent vers le nord l'ancien méandre recoupé de Comblain-au-Pont.

INTÉRÊT FLORISTIQUE. — Les Roches Noires sont l'une des rares localités de Belgique où la petite graminée *Nardurus maritimus* a été mentionnée jadis. Cette espèce n'y a malheureusement plus été retrouvée depuis 1913 (MARÉCHAL 1947 : 117) et la seule localité où elle existe encore aujourd'hui avec certitude est Roly (VAN ROMPAEY & DELVOSALLE 1979, carte 1403). D'autre part, plusieurs espèces thermophiles atteignent ici ou presque la limite septentrionale ou occidentale de leur aire : *Biscutella laevigata* subsp. *varia*, *Festuca pallens* (AUQUIER 1973), *Cotoneaster integerrimus*, *Viburnum lantana*, etc.

INTÉRÊT PHYTOSOCIOLOGIQUE. — La diversité de la végétation de ce site a été mise en évidence dans les travaux de MARÉCHAL (1947) et de DEUSE *et al.* (1949). L'importance d'associations particulières, comme la pelouse xérique à *Festuca pallens* ou le groupement de lisière préforestière à *Cotoneaster integerrimus*, a été plus récemment soulignée (DUVIGNEAUD 1984).

INTÉRÊT FAUNISTIQUE. — Un inventaire ornithologique (VAN BENEDEN 1946 ; TRICOT 1966) et des notes faunistiques (MARÉCHAL 1958) ont été entre autres publiés sur cette réserve naturelle.

(\*) Route de Beaumont 319, B-6030 Marchienne-au-Pont.

(\*\*) Rue Arthur Roland 61, B-1030 Bruxelles.

(1) La plus grande partie de la réserve a été achetée en 1943. Un don (1949) et un achat postérieur (1953) ont agrandi par après la zone protégée (D'URSEL 1958). Pour l'inauguration de la réserve, voir *Parcs nation.*, 1946, 1/1 : 1\*-5\*, 1-3.



La documentation ancienne sur les Roches Noires (description, visite au cours d'une herborisation, etc.) indique bien le caractère thermophile de ce site et souligne que de vastes étendues sont occupées par des rochers dolomitiques ensoleillés et des pelouses xérophi-les. Des photos ou des cartes postales du début du siècle montrent le faible recouvrement forestier à l'époque (Figs. 1 à 3). Il n'en est plus de même aujourd'hui. Au cours de ces quatre-vingts dernières années, en effet, fourrés et taillis ont envahi peu à peu le site ; une jeune futaie s'y est même constituée. Les affleurements rocheux, les pierriers et les pelouses ne subsistent plus que sur de petites superficies alors que la forêt, une forêt ombreuse, est au contraire présente sur de grandes surfaces.

Le 29 décembre 1987, une délégation du Comité de Direction d'Ardenne et Gaume a rencontré les membres de l'a.s.b.l. *Les Roches Noires*, récemment créée. Le site a été parcouru. Un inventaire actualisé de ses valeurs naturelles a été établi et un plan de gestion, mis au point. Des essais de limitation de la recolonisation forestière des pelouses ont pu dès lors être tentés de janvier à mars 1988. Ces travaux seront poursuivis fin 1988 et début 1989, toujours grâce au concours actif de l'a.s.b.l. *Les Roches Noires*. Les buts poursuivis ont été ainsi libellés :

1. dégager la crête des Roches Noires de leur colonisation arbustive, de manière à y restaurer un sentier de promenade qui, comme

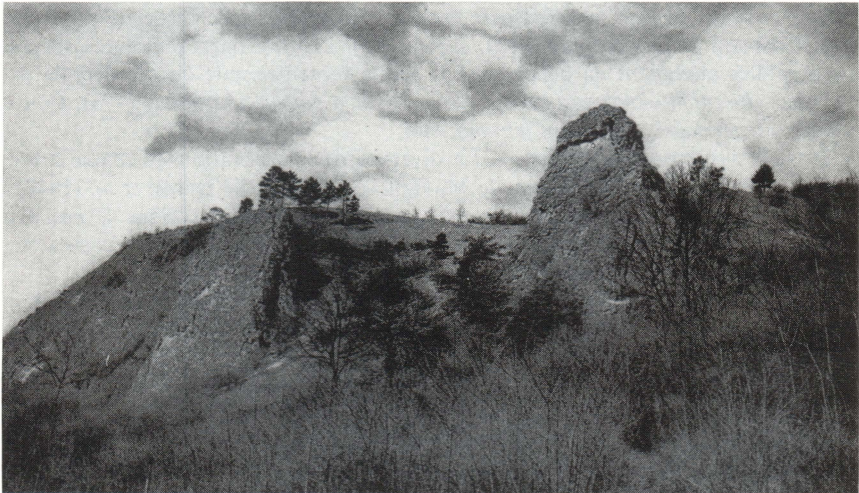


FIG. 1. — Les Roches Noires à Comblain-au-Pont (la Grande Roche et le Lion). Broussailles et pelouses sont dominantes. (Photo DE POOTER, antérieure à 1940).



FIG. 2. — Les Roches Noires à Comblain-au-Pont. Entre la Grande Roche et le Lion, on note l'importance considérable des pierriers. (Photo R. SAUVEUR, vers 1946).



FIG. 3. — Les Roches Noires à Comblain-au-Pont. La base des rochers montre un envahissement forestier déjà très dense. (Photo R. BEHETS, 1970).

dans le passé, permettrait de découvrir d'admirables paysages vers Comblain-au-Pont et la vallée de l'Ourthe ;

2. maintenir en place les pelouses calcaires, remarquablement fleuries au cours de l'année, et limiter leur envahissement forestier et pré-forestier ;
3. rétablir la diversité du tapis végétal et permettre un enrichissement en espèces thermophiles de coupe forestière, de lisière forestière, etc.

L'intérêt des Roches Noires peut être mis en évidence grâce à un itinéraire pédestre qui parcourt le site de bas en haut <sup>(2)</sup>. Les points d'arrêt prévus permettent à la fois d'étudier une végétation très diversifiée, de décrire son évolution et de discuter des problèmes de gestion qui se posent aujourd'hui ou qui se poseront demain à cet endroit.

### **Un itinéraire d'accès aux Roches Noires**

1. Le point de départ est la place de Comblain-au-Pont. Par un sentier, on accède facilement au cimetière et à la tour Saint-Martin. On atteint les abords du terrain de football et le pied des Roches Noires, en traversant l'ancien méandre de l'Ourthe.

2. Les particularités de cet ancien méandre ont été soulignées par LOHEST & FOURMARIER (1904) et par VAN DEN BROECK, MARTEL & RAHIR (1910 : 1357 et 1377-1383).

Dans une première phase, l'Ourthe, circulant bien à l'ouest de l'emplacement actuel de Comblain-au-Pont, aurait disparu partiellement dans le substrat de calcaire viséen.

Dans une deuxième phase, la perte serait devenue totale, dans un réseau de galeries souterraines où la circulation des eaux a pu se déplacer peu à peu et en arriver à recouper l'ancien méandre.

La troisième phase aurait vu l'effondrement du sous-sol calcaire et l'abandon des passages souterrains au profit du cours actuel.

Il s'agit d'un bel exemple de rectification de méandre, le processus ayant eu lieu en terrain calcaire et grâce à un écoulement souterrain. Dans la dépression située entre les Roches Noires et la colline qui porte la tour Saint-Martin, on peut encore observer aujourd'hui les traces du cours primitif (première phase), sous la forme de cailloux roulés d'origine ardennaise.

(2) Lors des visites consacrées à ce site, nous avons bénéficié de la collaboration de plusieurs membres de l'a.s.b.l. *Les Roches Noires*. Que MM. R. DEFOSSÉ, J.-C. DODET et A. VANDROOGENBROECK soient particulièrement remerciés de leur aide.



L'ancien méandre, colmaté par des limons assez argileux, présente des sols indicateurs d'un substrat rétentif en eau : on y observe notamment *Festuca arundinacea*, *Potentilla anserina*, *Senecio erucifolius*, etc.

3. La pente qui monte d'abord faiblement vers les Roches Noires comporte des sols mieux drainés, établis sur colluvions calcaires. À l'emplacement d'anciennes haies et de rideaux qui découpent la pente, apparaissent les espèces des lisières forestières sur calcaire : *Origanum vulgare*, *Calamintha clinopodium*, *Agrimonia eupatoria*, *Knautia arvensis*, etc.

4. À l'entrée du bois, nous suivrons vers l'est le sentier qui longe le pied des rochers et la lisière forestière. Rappelons qu'au début du siècle, il n'y avait ici que pelouses et broussailles. Aujourd'hui, nous nous trouvons dans un bois extrêmement touffu, avec des arbres de futaie présentant une croissance remarquable et imposant à la base des rochers un ombrage permanent et une réelle fraîcheur. Localement, on se croirait même dans une forêt de ravin, à l'exposition nord. Mais l'absence des espèces caractéristiques de ce type de groupement (*Asplenium scolopendrium* ou *Polystichum aculeatum*, par exemple) et le maintien de quelques espèces thermophiles rappellent que nous parcourons une chênaie-charmaie calcicole assez secondaire, exposée au sud.

a. La chênaie-charmaie possède un sous-bois surtout dominé par un tapis dense de lierre (*Hedera helix*), avec *Campanula trachelium*, *Acer campestre*, *Melica nutans*, *Bromus ramosus*, *Lamium galeobdolon* subsp. *montanum*, *Carex divulsa* var. *polycarpa*, *Platanthera chlorantha*, *Viola hirta*, etc.

b. La base des rochers, désormais ombragée, est envahie elle aussi par le lierre (*Hedera helix*) qu'accompagnent *Geranium robertianum*, *Mycelis muralis*, *Ribes uva-crispa*, *Campanula persicifolia*, *Urtica dioica*, *Alliaria petiolata*, etc.

5. La falaise rocheuse escarpée cesse. Sur les éboulis calcaires qui la relaient, croît un fragment de hêtraie calcicole que l'on peut considérer comme étant un groupement forestier primitif. On y rencontre *Ilex aquifolium*, *Melica uniflora*, *Helleborus foetidus*, *Carex digitata*, etc. Vers le haut de la pente, la hêtraie cède la place à des éboulis envahis par une végétation buissonnante où apparaissent *Teucrium scorodonia*, *Vincetoxicum hirundinaria*, *Origanum vulgare*, *Sesleria caerulea*, avec çà et là, dans les parties les plus ombragées, la fougère *Currantia robertiana*. Plus haut enfin, les premiers fragments de pelouses calcaires que nous observerons dans la seconde partie de l'excursion forment quelques clairières (Fig. 4).

6. Le bas de la pente est occupé maintenant par une frênaie assez dense, correspondant à un sol de colluvions limoneuses relativement fraîches. Le frêne y régénère abondamment et est accompagné de *Senecio fuchsii*, *Eupatorium cannabinum*, *Arum maculatum*, *Primula elatior*, *Solanum dulcamara*, *Euphorbia amygdaloides*, *Listera ovata*, *Prunus padus*, etc.

7. On arrive ainsi au captage d'eau. Quelques espèces (par exemple *Mahonia aquifolium*) ont été introduites ici pour des raisons ornementales. Apparaissent en clairière des fragments de pelouses calcaires, avec *Helianthemum nummularium* subsp. *nummularium*, *Sanguisorba minor*, *Sesleria caerulea*, *Bromus erectus*, *Echium vulgare*, *Potentilla neumanniana*, etc.

8. Nous atteignons ainsi le plateau, avec ses plantations de résineux et ses recolonisations forestières sur sol calcaire. Nous repérons dans les sous-bois d'anciennes tranchées, datant de 1790. À la hauteur des prairies occupant le plateau condrusien, nous commençons

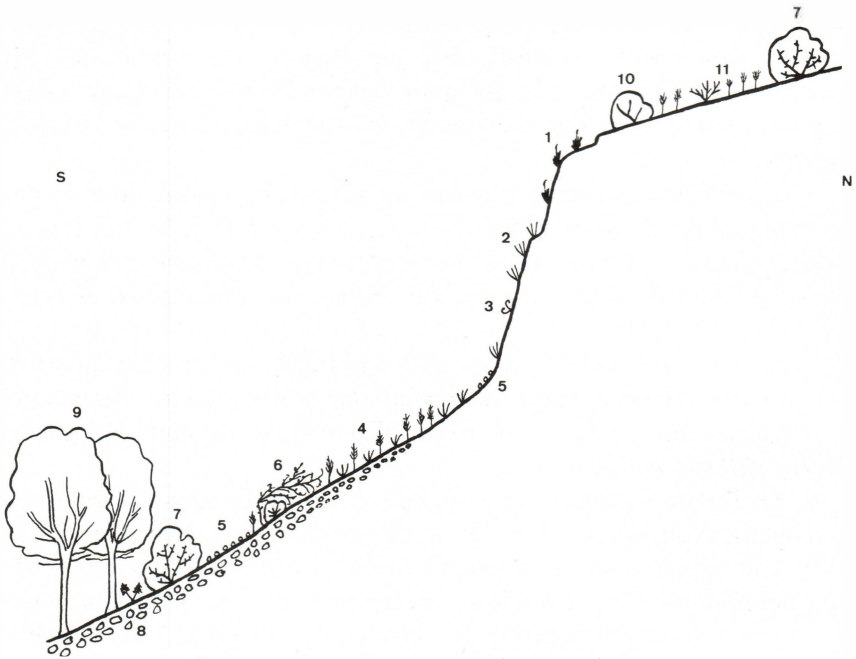


FIG. 4. — Les Roches Noires à l'ouest du Lion.

1 : pelouse xérique à *Festuca pallens* et *Biscutella laevigata* subsp. *varia*. 2 : pelouse xérique à *Sesleria caerulea*. 3 : fissures à *Asplenium ruta-muraria*. 4 : pré xérophile à *Bromus erectus* et *Sesleria caerulea*. 5 : groupement à *Sedum album*. 6 : colonisation basale à *Cornus sanguinea* et *Clematis vitalba*. 7 : fourrés à *Prunus spinosa*. 8 : éboulis calcaires à *Currania robertiana*. 9 : hêtraie calcicole. 10 : groupement préforestier à *Cotoneaster integerrimus*. 11 : pré mésophile à *Bromus erectus* et *Sarothamnus scoparius*.



à analyser la végétation des pelouses et des rochers calcaires qui correspondent aux différents points de vue dominant Comblain-au-Pont et la vallée de l'Ourthe.

### La visite du sommet des Roches Noires

Le sommet des Roches Noires présente toute une série de pointements rocheux, alignés d'est en ouest. On y reconnaît facilement la Roche du Canon (ou Roche Est), puis la Roche du Lion et les pelouses voisines, le grand éboulis en cours de boisement, enfin la Grande Roche vers l'ouest (avec le Trou de la Cloche).

1. Le Canon ou Roche Est est d'un accès assez malaisé aujourd'hui. Les plantations de résineux (*Pinus sylvestris* et *P. nigra* subsp. *nigra*) et les recolonisations forestières très denses ont envahi l'escarpement rocheux, si bien que le sentier s'est singulièrement rétréci. Nous notons surtout la grande abondance du noisetier (*Corylus avellana*) et la présence de *Rhamnus catharticus* et *Evonymus europaeus*. *Cotoneaster integerrimus* est plus ou moins dissimulé dans les fourrés. Nous n'avons pas remarqué par contre *Viburnum lantana*, rare dans la région et signalé seulement sur le plateau calcaire bien à l'est des Roches Noires (DEUSE *et al.* 1949 : 55). Une pelouse mésophile dominée par *Bromus erectus* subsiste sur quelques m<sup>2</sup> ; on y observe l'extension de la recolonisation préforestière (*Origanum vulgare*, *Vincetoxicum hirundinaria*, *Centaurea cf. approximata*, *Helleborus foetidus*) ainsi que des traces manifestes d'anthropisation, en rapport avec le piétinement aux abords du point de vue. Sur les roches dolomitiques pousse une flore assez caractéristique, mais qui ne recouvre que de faibles superficies<sup>(3)</sup>.

2. Le vallon séparant la Roche Est de la Roche du Lion est entièrement occupé par une forêt dense, et cela depuis longtemps. Déjà en 1946, les participants à l'herborisation de la Société royale de Botanique avaient noté qu'il était arrivé au « climax forestier » (MARÉCHAL 1947 : 118). Ce vallon correspond d'ailleurs vers le bas à la forêt dominée par le frêne, que nous avons traversée au cours de la première partie de l'excursion.

3. L'escarpement subvertical isolé, si reconnaissable dans le paysage, a toujours été désigné sous le nom de Roche du Lion. Tout autour de lui, la recolonisation forestière a été particulièrement rapide et dense : *Rhamnus catharticus*, *Fraxinus excelsior*, *Corylus*

(3) Le Canon ne se trouve pas dans la réserve naturelle d'Ardenne et Gaume, mais à proximité immédiate.

*avellana*, *Cornus sanguinea*, *Rosa rubiginosa*, *Pinus sylvestris*, *Quercus robur*, *Clematis vitalba*, *Prunus avium*, etc. La face sud de ce rocher montre une pelouse à *Festuca pallens*. Outre cette graminée, bien reconnaissable à ses feuilles bleutées et à son inflorescence penchée, on a observé *Biscutella laevigata* subsp. *varia* et toute une série d'espèces xérophiles : *Seseli libanotis*, *Scabiosa columbaria*, *Galium pumilum*, *Potentilla neumanniana*, *Sedum album*, *Euphrasia stricta*, *Plantago lanceolata*, *Sesleria caerulea*, *Melica ciliata*, *Arabis hirsuta*, *Acinos arvensis*, *Poa compressa*, etc. Cette association à *Festuca pallens* est présente çà et là dans la vallée de l'Ourthe calcaire ; elle atteint son développement optimal aux Tartines de Comblain-au-Pont et au Thier Pirard.

En arrière du Lion, rochers et pierriers calcaires présentent une végétation extrêmement diversifiée. La figure 4 met en évidence cette diversité du tapis végétal, en rapport avec l'hétérogénéité des conditions stationnelles : rochers dolomitiques fortement pentus ou faiblement inclinés, fissures étroites ou élargies, éboulis instables ou relativement bien fixés. Ce transect se prolonge vers le bas jusqu'aux éboulis fixés couverts par la hêtraie calcicole et, vers le haut, sur le plateau, il atteint des affleurements calcaires non dolomitisés.

4. Une pelouse mésophile, à *Bromus erectus*, occupe une vaste clairière dans le haut de la pente, entre la Roche du Lion et la Grande Roche. Bien qu'elle renferme pas mal de touffes de *Sesleria caerulea*, elle est incontestablement à ranger dans le *Mesobromion*. Assez curieusement, elle présente quelques pieds de genêt à balais (*Sarothamnus scoparius*), indicateur d'une certaine acidification superficielle du substrat, correspondant sans doute à l'existence d'arène dolomitique. Elle manifeste une tendance à l'envahissement par la recolonisation forestière, le stade préforestier se caractérisant par la densification du tapis herbacé. Compte tenu d'observations similaires effectuées dans d'autres régions, on peut énoncer facilement les méthodes de gestion à appliquer pour conserver à cette pelouse son intérêt floristique, l'abondance de ses floraisons, la richesse de sa faune... L'utilisation d'une débroussailleuse s'impose pour l'élimination de la recolonisation forestière comme pour la coupe d'un tapis herbacé trop largement exubérant. L'exportation des végétaux coupés, par exemple par l'incinération, se recommande incontestablement. Les places à feu ont été soigneusement désignées.

Durant l'hiver 1987-1988, l'a.s.b.l. *Les Roches Noires* a procédé en outre au débroussaillage des fourrés de prunellier et d'aubépine qui s'étaient constitués en bordure de cette pelouse, vers l'est comme vers l'ouest. Le but poursuivi est de retrouver sur tout le sommet de la

pente une pelouse aussi vaste que jadis. Les effets de cette gestion se marquent déjà de manière bénéfique. L'ouverture du tapis végétal a provoqué l'apparition de plantes nitrophiles et d'espèces de coupes forestières sur calcaire ; des espèces de pelouses calcaires sont également apparues, provenant certainement de la pelouse voisine. Les arbustes coupés au début de 1988 n'ont pas pour autant disparu ; ils rejettent abondamment de souche, avec d'ailleurs une réelle vigueur. Il faudrait, en fin d'été 1988, recéper tous ces rejets, de manière à « épuiser les souches » et favoriser l'extension des espèces herbacées de la pelouse calcaire. L'effet du broutage du gibier (lapin, chevreuil,...) se marque également. Sur moins de 100 m<sup>2</sup>, nous avons noté 77 espèces de phanérogames, ce qui souligne combien cette pratique accroît la richesse du biotope. Elle lui confère également un certain indice de rareté : sont apparues notamment, dans ce milieu en cours de gestion, des espèces relativement rares dans la région, les plus intéressantes étant par exemple *Polygonum dumetorum*, *Bryonia dioica*, *Verbascum lychnitis*, *Carduus nutans*, *Allium oleraceum*, etc.

5. La crête de la Grande Roche, vers l'ouest, est assez dangereuse à parcourir ; des précautions doivent être prises. Mais quel admirable paysage cette visite ne permet-elle pas de découvrir ! On y note des fragments de pelouses xériques à *Festuca pallens*, avec à nouveau *Biscutella laevigata* subsp. *varia*, ainsi qu'une pelouse xérique à *Sesleria caerulea*, *Hippocrepis comosa*, *Silene nutans*, *Melica ciliata*, etc. La colonisation préforestière se marque çà et là par l'apparition du groupement à *Cotoneaster integerrimus*, dans lequel se rencontre d'ailleurs *Berberis vulgaris*. L'envahissement forestier se poursuit également ici, avec *Rhamnus catharticus* notamment, *Corylus avellana* et même *Fagus sylvatica*. On peut s'en rendre compte en regardant les photos du début du siècle (par exemple DEUSE *et al.* 1949, planche hors-texte) ou même, aujourd'hui, en constatant la persistance de *Sesleria caerulea* dans le groupement arbustif qui a réussi à s'implanter en lisière de la crête. Pour des raisons touristiques comme botaniques, le dégagement de cette crête et des abords des points de vue s'impose. La figure 5 met en évidence l'intérêt écologique de ce site et explique quelle en a été l'évolution récente.

## Conclusion

Fréquemment parcourue et étudiée dans le passé, la réserve naturelle des Roches Noires mérite d'être gérée attentivement, de manière à lui conserver sa richesse floristique et la diversité de ses groupements végétaux.



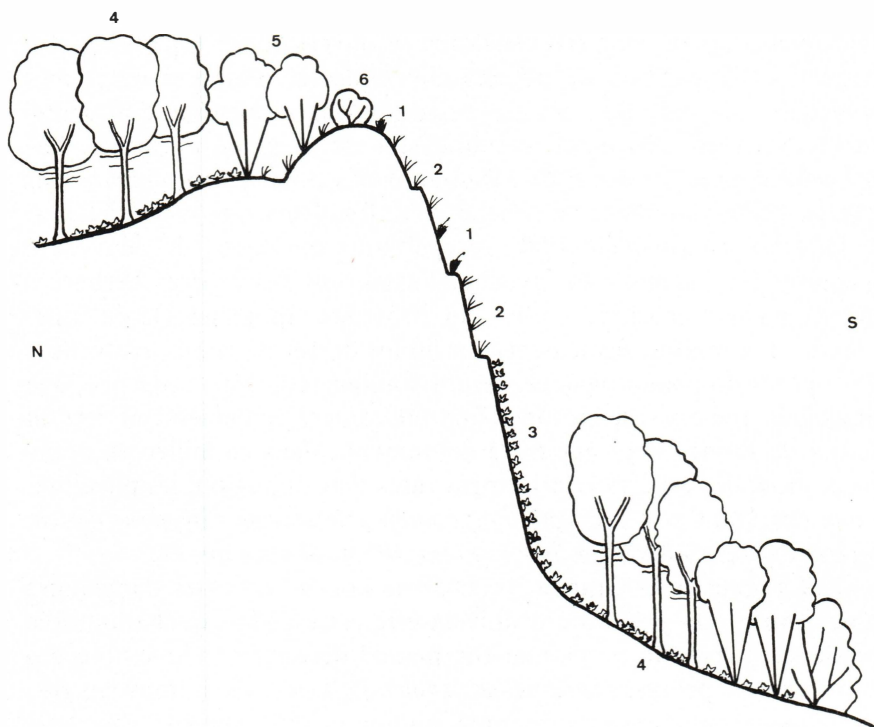


FIG. 5. — Les Roches Noires : la Grande Roche.

1 : pelouse xérique à *Festuca pallens* et *Biscutella laevigata* subsp. *varia*. 2 : pelouse xérique à *Sesleria caerulea*. 3 : rochers à *Hedera helix*. 4 : chênaie-charmaie plus ou moins calcicole, à sous-bois d'*Hedera helix*. 5 : recolonisation forestière récente, à *Sesleria caerulea*. 6 : groupement préforestier à *Cotoneaster integerrimus*.

## Bibliographie

- AUQUIER, P., 1973. — La distribution de *Festuca pallens* Host. en Belgique et dans les régions limitrophes. *Natura Mosana*, **25** (1972) : 114-116.
- BOUFFA, M., 1952. — Inauguration de nouvelles réserves naturelles à Comblain-au-Pont, le 27 avril 1952. *Parcs nation.*, **7** : 67-69.
- BRIS, A. & SLADDEN, Ch., 1898. — Compte rendu de l'herborisation générale de la Société royale de Botanique de Belgique en 1898. *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **37**, n° 2 : 118-130.
- CALBERG, M., 1952. — Herborisation du 12 mai 1952 : Poulseur - Comblain-au-Pont - Chanxhe. *Natura Mosana*, **5** : 68-69.
- DEFOSSÉ, R., 1985. — Une promenade à Comblain-au-Pont. Liège, Mémoire présenté pour l'obtention du brevet de Guide-nature 1984-1985, 196 pp.
- DE RADZITZKY D'OSTROWICK, I., 1952. — Aperçu géologique sur la région de Comblain-au-Pont. *Parcs nation.*, **7** : 69-78.

- DEUSE, P., HENIN, H. & SÉPULCHRE, G., 1949. — Aperçu de la végétation des Roches Noires à Comblain-au-Pont. *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **82** : 51-55.
- D'URSEL, F., 1958. — Parc national des Roches Noires et réserves naturelles du Chession et du Vignoble à Comblain-au-Pont. *Parcs nation.*, **13** : 158-160. Reproduit dans *Ardenne et Gaume*, Monographie n° **2**, 101-103 (1958).
- DUVIGNEAUD, J., 1984. — Les pelouses xériques colonisant les falaises calcaires des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève (province de Liège, Belgique). Leur importance floristique et phytogéographique. *Colloques phytosociologiques, XI. La végétation des pelouses calcaires. Strasbourg 1982* : 297-309.
- JACQUEMART, S., 1953. — L'étude des réserves scientifiques. *Parcs nation.*, **8** : 121-124.
- LAMBINON, J., 1960. — Excursion du dimanche 19 juin 1960 à Comblain-au-Pont. *Natura Mosana*, **13** : 89-94.
- LEBEAU, J., 1970. — Excursion du 31 mai 1970 à la Heid des Gattes à Aywaille et aux Roches Noires à Comblain-au-Pont. *Natura Mosana*, **23** : 78-81.
- LOHEST, M. & FOURMARIER, P., 1904. — L'évolution géographique des régions calcaires. *Ann. Soc. géol. Belg.*, **31** (1903-1904), Mémoires : 3-30.
- MARCHAL, E. & BODSON, L., 1870. — Compte rendu de la neuvième herborisation générale de la Société royale de Botanique de Belgique (1870). *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **9** : 372-406.
- MARÉCHAL, A., 1947. — Compte rendu de l'Herborisation de la Société Royale de Botanique dans les environs de Liège, les 15 et 16 juin 1946. Deuxième journée - Dimanche 16 juin 1946. *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **79** : 116-122.
- MARÉCHAL, P., 1958. — Le Chession, les Roches Noires. *Parcs nation.*, **13** : 168-175. Reproduit dans *Ardenne et Gaume*, Monographie n° **2**, 111-118 (1958).
- PARENT, G.-H., 1980. — Quelques observations floristiques récentes dans les réserves naturelles d'Ardenne et Gaume. *Parcs nation.*, **35** : 13-25.
- PARENT, G. H., 1984. — Aspects écologiques et phytosociologiques des Réserves d'« Ardenne et Gaume ». Duculot, Le Grand Livre d'Ardenne et Gaume. La Nature et l'Homme : 75-90.
- TRICOT, J., 1966. — Avifaune du parc national des Roches Noires. *Parcs nation.*, **21** : 13-19.
- VAN BENEDEN, A., 1946. — Les Roches Noires. Examen ornithologique. *Parcs nation.*, **1/1** : 4-6.
- VAN DEN BROECK, E., MARTEL, E.-A. & RAHIR, E., 1910. — Les cavernes et les rivières souterraines de la Belgique. Bruxelles, H. Lamertin, 2 tomes, 1592 + 92 + 67 pp.
- VAN ROMPAEY, E. & DELVOSALLE, L., 1979. — Atlas de la flore belge et luxembourgeoise. Ptéridophytes et Spermatophytes. 2<sup>e</sup> édition, revue par L. DELVOSALLE (et coll.). Meise, Jardin botanique national de Belgique, 1542 cartes.
- Carte topographique de la Belgique à l'échelle du 1 : 25 000. Tavier-Esneux 49/1-2 (1960).

# Une orchidée nouvelle dans la Drôme

par Pierre DELFORGE<sup>(1)</sup>

En 1980, je découvrais dans le Vercors plusieurs stations d'un ophrys qui n'avait jamais été décrit. Avec quelques réserves, je le rattachai à *Ophrys bertolonii* subsp. *benacensis* (REISIGL) DELFORGE (DELFORGE & TYTECA 1982). Depuis, mes nombreuses observations en Europe m'ont amené à revoir ma position que j'ai considérée comme provisoire (DELFORGE & TYTECA 1986), puis comme mauvaise, les plantes de la Drôme méritant le statut spécifique (DELFORGE 1988). L'ensemble de ces observations, avec la description de la plante drômoise, est actuellement sous presse. En septembre dernier, paraît sur cet ophrys un petit article (DEKKER 1988) où je retrouve mes anciennes données. Je fais part à l'auteur de l'imminence de ma publication. Il me répond que, bien qu'il n'ait pas d'holotype, il compte faire incessamment lui-même une "prédéscription" de l'ophrys drômois. Son manuscrit, qu'il joint à sa lettre, mentionne cependant un holotype daté de 1988. Mon article initial aurait été publié avant que Monsieur DEKKER ait pu prélever un type dans la nature; je me vois cependant contraint, malgré mon opposition à de telles pratiques, de donner ici une description valable pour éviter la confusion nomenclaturale qu'une "prédéscription" sans holotype ou avec un holotype fictif entraînerait.

## *Ophrys drumana* DELFORGE, spec.nova

**Descriptio:** Herba procera sed valida, 10-32 cm alta. Flores satis parvi, 2-10. Sepala 10-14 mm longa et 3,5-6 mm lata, generaliter rosea vel violacea, raro albida. Petala 6-9 mm longa et 2-3,5 mm lata, forma varia sed semper porrecta, rosea vel violacea margine undulata subflavo suffusa raro obscuriore. Labellum parvum, 8-13 mm longum, integrum vel satis trilobatum, aliquoties cum gibberis magnis, generaliter planum, raro leviter concavatum, rarissime selliformiter, in medio latissimum, valde convexum, fuscum, margine villosa, centro leviter clariore propter pilos breviores. Macula magna, integra, centralis, caerulea vel rubra cinereo cincta, saepe (1/3) cum ramusculos ad labelli basin. Appendix triangula parva. Cava stigmatica rotundula, tam alta quam lata, et non lateraliter excavata.

**Holotypus:** Gallia, département Drôme, ad Beaufort-sur-Gervanne, alt 450 m, 29.05.81, leg. Pierre Delforge(BR) sub n°81/3. **Icon.:** DELFORGE & TYTECA 1984: pl 118. **Etym.:** *Druma*, la rivière Drôme.

## Bibliographie

- DEKKER, H., 1988.- *Ophrys bertolonii* Mor. s.l. in de Vercors en omstreken. *Orchideeën* 50: 71-72.
- DELFORGE, P., 1988.- Réflexions sur quelques *Ophrys* d'Italie et description de quatre de leurs hybrides. *Natural. belges* 69, n° spécial "Orchidées": 33-46.
- DELFORGE, P. & TYTECA, D., 1982.- Quelques orchidées rares ou critiques d'Europe occidentale. *Bull. Soc. Roy. Bot. Belg.* 115 : 271-288.
- DELFORGE, P. & TYTECA, D., 1984.- Guide des orchidées d'Europe dans leur milieu naturel: 48+144 p. Duculot, Gembloux-Paris.
- DELFORGE, P. & TYTECA, D., 1986.- À propos de "Die Gattung *Ophrys* L. - eine taxonomische Übersicht" de H. BAUMANN et S. KÜNKELE. *Natural. belges* 67, n° spécial "Orchidées": 139-141.

(1) Avenue du Pic Vert 3, B-1640 Rhode-Saint-Genève



# Inventaire des arbres de la voirie de l'agglomération bruxelloise :

## 12. Ixelles

par D. GEERINCK (1)

avec la collaboration du Service communal des Plantations (2)

### Introduction

La commune d'Ixelles tire son nom de l'espèce végétale formant les forêts rivulaires de l'ancien Maelbeek, à savoir *Alnus glutinosa* ou « els » en néerlandais (= Elsene puis Ixelles par francisation et altération). Il était donc normal que cette commune replante des au(l)nes, cependant d'une autre espèce car l'environnement marécageux a été complètement anéanti.

Les plantations sont très variées et parfois inattendues ; de nouvelles espèces sont à signaler par rapport aux inventaires précédents, telles qu'*Amelanchier lamarckii*, *Araucaria araucana*, *Caragana arborescens*, *Cladrastis lutea*, *Corylus colurna*, *Hibiscus syriacus*, *Liriodendron tulipiferum*, *Robinia hispida*. Le Service des Plantations a établi une liste très précise ; il y est relevé à la date du 15 avril 1988 : 4547 arbres de 25 espèces différentes dans 88 rues, avenues et chaussées. En réalité il y a 57 espèces si on compte les squares et les ronds-points, non repris dans l'inventaire communal.

### Liste des taxons

1. *Abies concolor* (GORD.) LINDL. ex HILDEBR. var. *lowiana* (GORD.) LEMME — sapin de Lowie (famille des Pinacées). Variété nord-américaine, atteignant 30 mètres de hauteur, caractérisée par des aiguilles concolores, aiguës et dont l'ensemble donne un aspect de brosse aux rameaux.

2. *Acer campestre* L. — érable champêtre (famille des Acéracées).

(1) Collaborateur scientifique du Jardin botanique national de Belgique. — Rue Charles Pas 4, B-1160 Bruxelles.

(2) L'auteur remercie l'Échevinat des Travaux publics (Monsieur l'Échevin Y. DE JONGHE D'ARDOYE) et le Service des Plantations (Monsieur P. MONIN et son personnel).

Espèce indigène, atteignant 15 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles opposées, simples, à lobes entiers et arrondis.

3. *Acer negundo* L. — érable à feuilles de frêne. Espèce nord-américaine, atteignant 20 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles opposées et composées-pennées. On plante aussi parfois, greffés sur la forme naturelle : cv. *Aureo-Variegatum* à folioles panachées de jaune et cv. *Variegatum* à folioles panachées de blanc ; ceux-ci n'atteignent que 7 mètres de hauteur.

4. *Acer platanoides* L. — érable plane. Espèce indigène, atteignant 25 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles opposées, simples, à lobes longuement dentés. Les spécimens à feuillage vert appartiennent souvent au cv. *Globosum* à port globuleux. On plante généralement en mélange des cultivars au feuillage fortement pourvu d'anthocyanes : *Faassen's Black* à feuilles purpurines et *Schwedleri* à feuilles bronzées ; ces formes sont fertiles et peuvent se naturaliser.

5. *Acer pseudoplatanus* L. — érable sycomore. Espèce indigène, atteignant 40 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles opposées, simples, à lobes courtement dentés. On plante parfois un cultivar à feuillage pourpré d'anthocyanes : *Atropurpureum*.

6. *Acer saccharinum* L. — érable argenté. Espèce nord-américaine, atteignant 20 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles opposées, simples, à lobes longuement dentés et à face inférieure légèrement argentée ou glauque.

7. *Aesculus carnea* HAYNE — marronnier rouge (famille des Hippocastanacées). Espèce horticole, atteignant 20 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles opposées, composées-palmées de 5-7 folioles atténuées en pointe au sommet. Les fleurs roses sont visibles en mai.

8. *Aesculus hippocastanum* L. — marronnier d'Inde. Espèce sud-est-européenne, atteignant 30 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles opposées, composées-palmées de 5-7 folioles brusquement en pointe au sommet. Les fleurs blanches sont visibles en mai.

9. *Alnus cordata* DESF. — aune cordiforme (famille des Bétulacées). Espèce sud-européenne, atteignant 25 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, ovales, cordées à la base et pointues au sommet (fig. 5).

10. *Amelanchier lamarckii* SCHROEDER — amélanchier de Lamarck (famille des Malacées). Espèce nord-américaine, atteignant 20 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, elliptiques et légèrement dentées (fig. 3).

11. *Araucaria araucana* (MOLINA) KOCH — désespoir du singe (famille des Araucariacées). Espèce sud-américaine, atteignant 35 mètres de hauteur, caractérisée par de grandes écailles imbriquées.

12. *Betula pendula* ROTH — bouleau verruqueux (famille des Bétulacées). Espèce indigène, atteignant 25 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, triangulaires, doublement dentées et longuement pointues. Le tronc, à écorce blanche, est particulier.

13. *Betula pendula* cv. *Youngii* — bouleau pleureur. Variété horticole de l'espèce précédente, à port retombant.

14. *Caragana arborescens* LAM. — arbre aux pois (famille des Fabacées). Espèce nord-asiatique, atteignant 6 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, composées-pennées de 8 à 14 folioles elliptiques, entières et mucronées (sauf la dernière foliole réduite à une pointe), ainsi que par des stipules presque épineuses. Les fleurs jaunes, papilionacées, sont visibles en mai. On plante le plus souvent cv. *Pendula* greffé sur le type naturel, à rameaux retombants. Pourrait être confondu avec le robinier faux-acacia dont les folioles sont arrondies ou légèrement échancrées au sommet.

15. *Catalpa bignonioides* WALT. — catalpa commun (famille des Bignoniacées). Espèce nord-américaine, atteignant 15 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles ternées, ovales, entières, longuement pointues (10 à 25 cm de longueur et 8 à 20 cm de largeur). Les fleurs blanchâtres sont visibles en juillet.

16. *Cedrus atlantica* (ENDL.) CARR. cv. *Glauca* — cèdre de l'Atlas (famille des Pinacées). Espèce nord-africaine, atteignant 40 mètres de hauteur, caractérisée par des aiguilles groupées par 15 à 30, vert glauque (d'environ 2 cm de longueur); les aiguilles du cultivar sont bleu glauque. Le port est plus étalé que chez l'espèce suivante.

17. *Cedrus deodora* (DON) DON — cèdre de l'Himalaya. Espèce centre-asiatique, atteignant 80 mètres de hauteur, caractérisée par des aiguilles groupées par 15-30, vert clair (3,5 à 5 cm de longueur). Le port est plus pleureur que chez l'espèce précédente.

18. *Chamaecyparis lawsoniana* (MURR.) PARL. cv. *Alumnii* — faux-cyprès de Lawson (famille des Cupressacées). Variété horticole, atteignant 20 mètres de hauteur, caractérisée par de petites écailles imbriquées, bleu glauque avec des lignes blanches en forme de « X » à la face inférieure (distinction de l'espèce suivante n° 21) sur des ramules formant des ensembles aplatis et verticaux.

19. *Chamaecyparis lawsoniana* (MURR.) PARL. cv. *Filiformis*. Variété horticole, caractérisée par de petites écailles vertes sur des ramules pendants et allongés.

20. *Chamaecyparis lawsoniana* (MURR.) PARL. cv. *Stewartii*. Variété horticole, caractérisée par de petites écailles jaunâtres sur des ramules formant des ensembles aplatis et subhorizontaux.

21. *Chamaecyparis obtusa* (SIEB. & ZUCC.) ENDL. cv. *Gracilis* —



faux-cyprès du Japon. Espèce est-asiatique, atteignant 25 mètres de hauteur, caractérisée par des petites écailles vertes avec des lignes blanches en forme de « Y » à la face inférieure (distinction de l'espèce précédente n° 18) sur des ramules formant des ensembles incurvés en coquilles.

22. *Cladrastis lutea* (MICHAX f.) KOCH — virgilier d'Amérique (famille des Fabacées). Espèce nord-américaine, atteignant 15 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, composées, de 7 à 13 folioles elliptiques, entières et aiguës. Les fleurs blanches, papilionacées, sont visibles en mai-juin.

23. *Corylus colurna* L. — coudrier de Byzance (famille des Bétulacées). Espèce sud-est-européenne, atteignant 25 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, presque circulaires, doublement dentées, cordées à la base et brusquement pointues au sommet. Pourrait être confondu avec les tilleuls dont les feuilles sont aussi cordées à la base mais asymétriques (fig. 9).

24. *Crataegus laevigata* (POIR.) DC. — aubépine à deux styles (famille des Malacées). Espèce indigène, atteignant 15 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, à 3-5 lobes, inégalement dentées et arrondies au sommet, ainsi que par des stipules réniformes. On plante cv. *Rosea Plena* à fleurs doubles, roses, et cv. *Rubra Plena* à fleurs doubles, rouges ; elles sont visibles en mai-juin.

25. *Crataegus* × *lavalleyi* HERINCQ cv. *Carrieri* — aubépine de Lavalley. Hybride horticole, atteignant 15 mètres de hauteur, caractérisé par des feuilles alternes, obovales, grossièrement dentées et légèrement pointues au sommet, ainsi que par des stipules en forme de croissant. Les fleurs blanches sont visibles en mai-juin (fig. 8).

26. *Crataegus* × *prunifolia* (LAM.) PERS. cv. *Splendens* — aubépine à feuilles de prunier. Hybride horticole, atteignant 6 mètres de hauteur, caractérisé par des feuilles alternes, elliptiques, doublement dentées et légèrement pointues au sommet, ainsi que par des stipules presque filiformes. Les fleurs blanches sont visibles en mai (fig. 2).

27. *Fagus sylvatica* L. — hêtre des bois (famille des Fagacées). Espèce indigène, atteignant 50 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, elliptiques, entières ou irrégulièrement crénelées, obtuses au sommet.

28. *Fagus sylvatica* L. var. *purpurea* AIT. — hêtre pourpre. Variété naturelle, centre-européenne, à feuilles anthocyanées.

29. *Fraxinus excelsior* L. — frêne élevé (famille des Oléacées). Espèce indigène, atteignant 30 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles opposées, composées-pennées de 7-15 folioles dentées.

30. *Gleditsia triacanthos* L. — févier d'Amérique (famille des

Césalpiaciées). Espèce nord-américaine, atteignant 25 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, composées-pennées ; celles des rameaux longs avec 20-30 folioles elliptiques, entières et arrondies, celles des rameaux courts bipennées, avec 8-14 pennes comptant jusqu'à 22 foliolules. On plante généralement cv. *Inermis* dépourvu d'épines.

31. *Hibiscus syriacus* L. — ketmie de Syrie (famille des Malvacées). Espèce asiatique, atteignant 6 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, 3-lobées, inégalement dentées, obtuses au sommet. Les très grandes fleurs de différentes colorations sont visibles en août (fig. 1).

32. *Hippophae salicifolia* DON — argousier à feuilles de saule (famille des Célastracées). Espèce himalayenne, atteignant 15 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, oblongues, entières, arrondies au sommet et velues-blanchâtres à la face inférieure.

33. *Ilex aquifolium* L. — houx commun (famille des Aquifoliacées). Espèce indigène, atteignant 15 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, elliptiques, coriaces et aiguillonnées. On trouve ici soit cv. *Albomarginata* à feuilles bordées de blanc crème, soit cv. *Pyramidalis* à feuilles presque entières.

34. *Juniperus communis* L. — genévrier commun (famille des Cupressacées). Espèce indigène, atteignant 10 mètres de hauteur, caractérisée par des aiguilles ternées, ornées d'une bande blanche.

35. *Juniperus* × *media* VAN MELLE — genévrier intermédiaire. Hybride horticole, atteignant 20 mètres de hauteur, caractérisé par des aiguilles ternées d'une part et des écailles opposées et aplaties d'autre part, celles-ci ornées d'une croix blanche. On trouve ici cv. *Pfitzeriana* à rameaux retombants, à feuillage vert, piquant, et cv. *Stricta* à rameaux dressés, à feuillage bleu glauque, doux.

36. *Laburnum alpinum* (MILL.) BERCHT. & PRESL — faux-ébénier alpin (famille des Fabacées). Espèce sud-européenne qui n'est probablement qu'une variété de la suivante, atteignant 7 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, trifoliolées, à face inférieure grisâtre. Les fleurs jaunes, papilionacées, sont visibles en juin. On trouve ici cv. *Pendulum* à port pleureur.

37. *Laburnum anagyroides* MEDIK. — faux-ébénier commun. Espèce centre-européenne, atteignant 10 mètres de hauteur, différant de l'espèce précédente par les folioles vertes à la face inférieure.

38. *Laburnum* × *watereri* (KIRCHN.) DIPP. cv. *Vossii* — faux-ébénier hybride. Hybride horticole, caractérisé par de très longues grappes (jusqu'à 50 cm de longueur).

39. *Liquidambar styraciflua* L. — copalme d'Amérique (famille des

Hamamélidacées). Espèce nord-américaine, atteignant 45 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, à 5-7 lobes grossièrement dentés et pointus au sommet. Pourrait être confondu avec les érables, mais ceux-ci ont les feuilles opposées.

40. *Liriodendron tulipiferum* L. — tulipier de Virginie (famille des Magnoliacées). Espèce nord-américaine, atteignant 30 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, trilobées, à lobes latéraux pointus ou arrondis, à lobe médian tronqué (fig. 6).

41. *Malus floribunda* SIEB. — pommier florifère (famille des Malacées). Espèce horticole, atteignant 10 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, elliptiques, grossièrement dentées et obtuses. Les fleurs, d'abord rosâtres puis blanchâtres, sont visibles en mai.

42. *Malus* × *purpurea* (BARB. et al.) REHD. cv. *Lemoinei* — pommier pourpre. Hybride horticole, différant de l'espèce précédente par les feuilles de teinte bronzée et par des fleurs nettement roses.

43. *Picea pungens* ENGELM. cv. *Glauca* — épicéa bleu (famille des Pinacées). Espèce nord-américaine, atteignant 20 mètres de hauteur, caractérisée par des aiguilles piquantes et bleu glauque.

44. *Pinus nigra* L. — pin noir (famille des Pinacées). Espèce européenne, atteignant 50 mètres de hauteur, caractérisée par des aiguilles groupées par deux et de 10 à 18 cm de longueur.

45. *Pinus strobus* L. — pin de Weymouth. Espèce nord-américaine, atteignant 60 mètres de hauteur, caractérisée par des aiguilles groupées par cinq et de 6 à 14 cm de longueur.

46. *Pinus sylvestris* L. — pin sylvestre. Espèce européenne, atteignant 40 mètres de hauteur, caractérisée par des aiguilles groupées par deux et de 5 à 6 cm de longueur.

47. *Platanus* × *hispanica* MILL. ex MÜNCH. cv. *Acerifolia* — platane hybride (famille des Platanacées). Hybride horticole, caractérisé par des feuilles alternes, à lobes pointus.

48. *Populus nigra* L. cv. *Italica* — peuplier d'Italie (famille des Salicacées). Cultivar du peuplier noir, atteignant 40 mètres de hauteur, caractérisé par des feuilles alternes, trullées et grossièrement dentées mais surtout par le port cylindrique.

49. *Prunus avium* (L.) L. — cerisier merisier (famille des Amygdalacées). Espèce européenne, atteignant 25 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, elliptiques, grossièrement dentées et pointues (10 à 15 cm de longueur). Les fleurs blanches s'épanouissent en avril.

50. *Prunus cerasifera* EHRH. — cerisier myrobolan. Espèce sud-est-asiatique, atteignant 10 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, elliptiques, crénelées (5 à 8 cm de longueur). On plante

deux cultivars à feuilles pourpres : *Atropurpurea*, à fleurs rose clair, et *Woodii*, à fleurs rose foncé ; celles-ci s'épanouissent en avril.

51. *Prunus serrulata* LINDL. cv. *Pendula* — cerisier du Japon. Cultivar atteignant 20 mètres de hauteur, caractérisé par des feuilles alternes, elliptiques, finement dentées et pointues (6 à 12 cm de longueur), par des fleurs roses et doubles et par le port pleureur.

52. *Prunus serrulata* LINDL. cv. *Sekyama* — cerisier du Japon. Cultivar différant du précédent par le port dressé. Les fleurs sont visibles en avril-mai.

53. *Prunus triloba* L. cv. *Multiplex* — cerisier trilobé. Cultivar atteignant 5 mètres de hauteur, caractérisé par des feuilles alternes, obovales, légèrement trilobées vers le sommet. Les fleurs doubles et roses sont visibles en avril (fig. 10).

54. *Pyrus calleryana* DEC. cv. *Chanticleer* (3) — poirier de Chine (famille des Malacées). Cultivar atteignant 15 mètres de hauteur, caractérisé par des feuilles alternes, largement ovales, crénelées et vert brillant à la face supérieure (fig. 4).

55. *Quercus robur* L. — chêne pédonculé (famille des Fagacées). Espèce indigène, atteignant 40 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, elliptiques, à lobes arrondis.

56. *Rhus typhina* TORNER ex L. — sumac de Virginie (famille des Anacardiacees). Espèce nord-américaine, atteignant 10 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, composées de 11 à 21 folioles dentées et glauques à la face inférieure ainsi que par des rameaux velus.

57. *Robinia hispida* L. — robinier hispide (famille des Fabacées). Espèce nord-américaine, atteignant 4 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, composées de 7 à 15 folioles elliptiques, entières et mucronulées. Les fleurs, papilionacées, sont roses et visibles d'abord en mai puis en septembre-octobre.

58. *Robinia pseudacacia* L. — robinier faux-acacia. Espèce nord-américaine, atteignant 20 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, composées de 7 à 19 folioles elliptiques, entières, échancrées et glauques à la face inférieure. Les fleurs, papilionacées, sont blanches et visibles en mai-juin. L'espèce naturelle à des stipules fortement épineuses mais on plante souvent cv. *Inermis* à stipules molles et cv. *Umbraculifera* aussi à stipules molles mais surtout à port globuleux.

64. *Taxus baccata* L. — if commun (famille des Taxacées). Espèce

(3) Renseignement aimablement communiqué par le Service des Plantations de Bruxelles).



indigène, atteignant 20 mètres de hauteur, caractérisée par de courtes aiguilles aplaties. Les individus sont unisexués : les pieds femelles portent en automne des graines très toxiques, entourées d'un arille rouge.

65. *Taxus baccata* L. cv. *Fastigiata Aurea* — if doré. Cultivar caractérisé par le port cylindrique et le feuillage jaunâtre, surtout au printemps.

66. *Taxus baccata* L. cv. *Stricta* — if fastigié. Cultivar caractérisé par le port cylindrique et le feuillage vert.

67. *Tilia americana* L. — tilleul d'Amérique (famille des Tiliacées). Espèce nord-américaine, atteignant 40 mètres de hauteur, caractérisée par des feuilles alternes, ovales, doublement dentées, à base cordée, à sommet pointu, à face inférieure verte et à peine munie de poils blancs à l'aisselle des nervures secondaires.

68. *Tilia cordata* MILL. — tilleul à petites feuilles. Espèce indigène, atteignant 30 mètres de hauteur, différant de l'espèce précédente par la face inférieure des feuilles, glauque et munie de poils roux à l'aisselle des nervures secondaires.

69. *Tilia platyphyllos* SCOP. — tilleul à larges feuilles. Espèce indigène, atteignant 40 mètres de hauteur, différant de l'espèce précédente par la face inférieure des feuilles, verte et totalement pubescente.

70. *Tilia tomentosa* MOENSCH — tilleul argenté. Espèce sud-est-européenne, atteignant 35 mètres de hauteur, différant de l'espèce précédente par la face inférieure des feuilles, blanche ou grise.

71. *Tilia* × *vulgaris* HAYNE — tilleul de Hollande. Hybride naturel, atteignant 45 mètres de hauteur, différant de l'espèce précédente par la face inférieure des feuilles, verte et glabrescente.

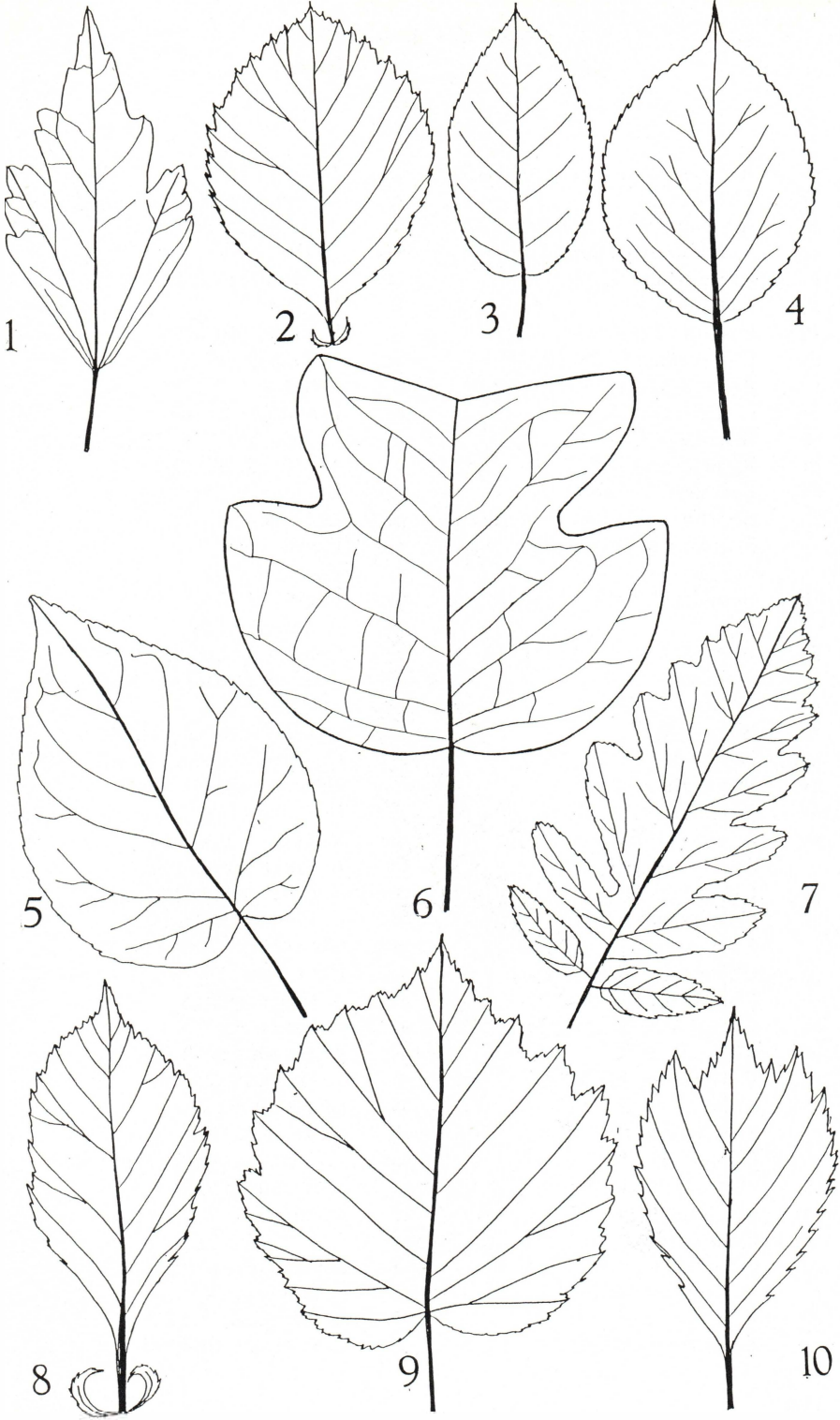
72. *Ulmus* × *hollandica* MILL. cv. *Commelin* — orme champêtre de Hollande (famille des Ulmacées). Hybride naturel, atteignant 25 mètres de hauteur, caractérisé par des feuilles alternes, elliptiques, doublement dentées, asymétriques à la base et brusquement pointues au sommet. On plante généralement le cv. *Commelin* parce qu'il est résistant à la graphiose.

### Nouvelle bibliographie

BAUDOIN, J., 1987. — *Les Conifères et Généralités sur les Plantes ligneuses*. Vol. 1. Bruxelles, Éd. Ministère des Travaux publics, Service du Plan vert.

---

1. *Hibiscus syriacus* L. 2. *Crataegus* × *prunifolia* (LAMB.) PERS. 3. *Amelanchier lamarckii* SCHROEDER. 4. *Pyrus calleryana* DEC. 5. *Alnus cordata* DESF. 6. *Liriodendron tulipiferum* L. 7. *Sorbus* × *thuringiaca* (ILSE) FRITSCH. 8. *Crataegus* × *lavallei* HERINQ. 9. *Corylus colurna* L. 10. *Prunus triloba* L.



## Liste des plantations

- r. Abbaye : 24  
 av. Abeilles : 54  
 av. Air-Marshall Coningham : 12  
 r. Amazone/Aqueduc : 8  
 r. Arbre béni : 9, 52  
 r. Automne : 61  
 sq. Bastion : 12, 47  
 av. G. Bergmann : 50, 69, 70  
 r. Berkendael : 12  
 av. G. Bernier : 47  
 sq. Biarritz : 43, 44  
 pl. R. Blyckaert : 69/71  
 av. Bois de la Cambre : 71  
 ch. Boitsfort : 14 (coin r. Merisiers),  
 31 (fleurs fleues), 42, 51, 58, 59,  
 67, 71  
 ch. Boondael : 7, 12, 24, 50, 52, 58,  
 59  
 sq. Boondael : 4, 11, 17, 51, 52  
 r. E. Bouillot : 50, 58  
 r. F. Bovie : 25  
 r. Brebis : 48  
 av. Brésil : 4  
 av. Brillat-Savarin : 4  
 pl. Brugmann : 33, 42, 68, 69, 71  
 av. A. Buyl : 60, 62  
 r. Caroly : 69  
 pl. Champ de Mars : 30, 47, 67, 70  
 cl. Chanterelles : 28, 67, 71  
 r. J. Chapelie : 14  
 pl. Châtelain : 52, 67, 68, 71  
 r. Châtelain : 50  
 cl. Cheval d'Argent : 3, 24, 37, 38  
 av. Chili : 12  
 pl. F. Cock : 4, 12, 32, 47, 53, 58  
 r. Collège : 60  
 r. J.-B. Colyns : 62  
 av. Congo : 68  
 pl. H. Conscience : 8, 12  
 av. Couronne : 4  
 r. Courses : 50  
 sq. Croix-Rouge : 52  
 r. L. Cuissez : 24, 50  
 av. P. Curie : 23  
 r. E. de Béco : 9, 50  
 r. Defacq : 26  
 r. de Fraetere : 61  
 av. A. Depage : 24  
 av. Derby : 52  
 sq. A. Devèze : 12, 18, 21, 28, 34, 67  
 r. Digue : 8  
 r. F. Dons : 60, 62  
 av. É. Duray : 47  
 r. Échevins : 62  
 av. Ernestine : 24, 50  
 r. L. Ernotte : 2, 6, 12, 24, 26, 27,  
 42, 50, 62, 67, 71  
 r.p. Étoile : 67, 71  
 pl. E. Flagey : 47  
 r. Fleurus : 68  
 r. Forestière : 62  
 av. Forêt : 52  
 av. A. Fraiteur : 69  
 av. Général de Gaulle : 64  
 av. Général Dossin de Saint-Geor-  
 ges : 23, 50, 52  
 bd. Général Jacques : 67, 69  
 av. Général Médecin Derache : 60  
 r. Général Patton : 58  
 av. G. Gilbert : 60  
 sq. V. Gille : 13, 46, 50  
 sq. R. Goldschmidt : 52  
 cours Gordon Bennett : 23, 52, 67  
 pl. C. Graux : 3, 23, 50  
 av. Grenadiers : 2, 3, 58, 60  
 av. Haut Pont : 58  
 av. P. Héger : 56, 58  
 av. Hellènes : 61  
 av. A. Huysmans : 3, 4, 50, 67, 69  
 r. L. Hymans : 25  
 av. Italie : 50, 52  
 ch. Ixelles : 67, 70  
 sq. L. Jacquet : 50, 52, 60/61, 68  
 r. P.-E. Janson : 62  
 av. Jeanne : 52  
 r. A. Labarre : 28  
 sq. Latins : 16, 36, 45, 52  
 r. P. Lauters : 24  
 pl. A. Leemans : 12, 47  
 r. C. Lemonnier : 60/61

- |     |   |       |   |
|-----|---|-------|---|
| av. | L. Lepoutre : 8   | r.    | Réforme : 50  |
| r.  | Levure (coin) : 8, 12   | r.    | A. Renard : 10                                      |
| r.  | Liégeois : 50   | r.    | F. Rossiaen : 50                                    |
| cl. | Lieutenant-Colonel L. Begault :<br>31, 50, 58                 | r.    | Saint-Boniface : 24, 67, 72                         |
| r.  | Lincoln : 58  | r.    | Saint-Georges : 58, 61                              |
| pl. | Londres : 8, 23   | av.   | Saisons : 62  |
| pl. | Luxembourg : 47   | av.   | Scarabées : 55                                      |
| av. | G. Macau : 40   | r.    | V. Semet : 61, 62, 63                               |
| r.  | Maes : 60   |       | Schoolgat : 24                                      |
| sq. | Marie-José : 9, 68, 12, 22, 24, 29,<br>31, 37, 39, 50, 60, 71 | sq.   | Solbosch : 1, 12, 18, 19, 20, 21,<br>35, 60, 62, 66 |
| av. | Marnix : 47   | sq.   | Souvenir : 8, 64                                    |
| av. | Maurice : 50, 52  | r.    | E. Solvay : 24, 72                                  |
| r.  | Mélèzes : 4   | r.    | G. Stocq : 28, 64                                   |
| r.  | Merisiers : 23, 41, 49  | av.   | Toison d'Or (non compris les<br>bacs) : 47          |
| r.  | F. Merjay : 50, 58  | parv. | Trinité : 12, 16, 47, 51, 56                        |
| r.  | J.-B. Meunier : 62  | r.    | Trône : 7, 8, 15                                    |
| r.  | Mignot Delstanche : 58  | r.    | Tulipes : 8, 58                                     |
| av. | Molière : 4, 47   | av.   | Université : 58                                     |
| r.  | F. Neuray : 60/61   | r.    | Van Driessche : 4                                   |
| r.  | Ordre : 8, 61, 62   | av.   | Venezuela : 52                                      |
| r.  | Paris : 67  | sq.   | Vieux Tilleul : 12, 28, 37, 52, 67,<br>71           |
| cl. | Parnasse : 47, 58   | ch.   | Vleurgat : 23                                       |
| r.  | Parnasse : 52   | r.    | Volta : 4, 5, 6                                     |
| av. | Pesage : 50, 58   | av.   | Volta : 4, 5, 6                                     |
| pl. | Petite Suisse : 52, 65  | av.   | Washington : 58                                     |
| av. | Phalènes : 4, 23, 50  | ch.   | Waterloo : 47                                       |
| r.  | Prince royal, 69  | ch.   | Wavre : 13, 47, 57, 58, 69, 72                      |
| r.  | Probité : 61, 62  |       |   |

### Publications de la même série

1. Watermael-Boitsfort, 1979, *Les Naturalistes belges*, **60** : 176-181. —
2. Auderghem, 1980, *loc. cit.*, **61** : 129-135. — 3. Saint-Josse-ten-Noode, 1982, *loc. cit.*, **63** : 29-30. — 4. Schaerbeek, 1982, *loc. cit.*, **63** : 227-236. — 5. Evere, 1983, *loc. cit.*, **64** : 47-55. — 6. Jette, 1984, *loc. cit.*, **65** : 149-156. — 7. Woluwe-Saint-Pierre, 1984, *loc. cit.*, **65** : 207-216. — 8. Etterbeek, 1987, *loc. cit.*, **68** : 23-26. — 9. Molenbeek-Saint-Jean, 1987, *loc. cit.*, **68** : 89-92. — 10. Berchem-Sainte-Agathe, 1987, *loc. cit.*, **68** : 139-141. — 11. Koeckelberg, 1988, *loc. cit.*, **69** : 159-160. — 12. Ixelles, 1989, *loc. cit.*, **69** : 189-199. — Anderlecht et Ganshoren (en préparation).



## Livres lus

PARENT, G. H., 1987. *Bibliographie herpétologique belgo-luxembourgeoise — Herpetologische bibliografie voor België en Luxemburg*. 2<sup>e</sup> édition, considérablement augmentée, 132 pages. Ed. Jeugdbond voor natuurstudie en milieubescherming, Kortrijksepoortstraat, 140, 9000 Gent. Prix : 350 fb + 50 fb de frais d'envoi.

Les Amphibiens et les Reptiles sont moins connus du grand public que les Oiseaux et les Mammifères : on pourrait donc penser qu'il n'existe que peu de littérature sur les groupes en question. C'est pourtant le contraire qui se vérifie ! Notre membre Georges Henri PARENT a réuni dans sa « Bibliographie herpétologique » toutes les références de livres, articles et citations qui ont paru sur les Amphibiens et les Reptiles de nos régions ; pour les publications en néerlandais, il a bénéficié de la collaboration d'un jeune collègue, notre membre Joël BURNY.

Le résultat est une édition bilingue, où les données de la littérature ont été examinées judicieusement et sont accompagnées d'un commentaire succinct. Pour la Belgique, on dénombre 672 références, et pour le Grand-Duché, 76. À cela s'ajoutent, pour les deux pays, des données biographiques générales et particulières. Le tout est complété par des index (taxonomique, chorologique et thématique), ce qui permet à tout moment des références croisées et fait de cet ouvrage un instrument de travail des plus précieux.

M. DE RIDDER.

WILLEMS, J. H., octobre 1987. Ons krijtland Zuid-Limburg VI. Kalkgras in Zuid-Limburg. *Wetensch. Mededel. K. nederl. Ver. natuurhist. Genootschap Limb.*, 184 : 1-42, 29 figs, cartes et schémas. Prix : 12 florins à verser au « Girorekening 130.28 t.n.v. Bureau KNNV, Burg. Hoogboomlaan 24, NL 1718BJ Hoogwoud, Nederlands ».

Après avoir situé les pelouses du Limbourg méridional néerlandais dans les biotopes similaires d'Europe centrale et occidentale, l'auteur analyse les 12 réserves créées dans la province, du point de vue de leurs similitudes et de leurs différences respectives.

Il attache une importance particulière à la dynamique propre de ces biotopes et à leurs conséquences immédiates sur la gestion des responsables : on sait que nos voisins du nord ont toujours été à l'avant-garde dans ces questions délicates.

L. DELVOSALLE.

## Candide et la nomenclature

### Conte

par Jacqueline SAINTENOY-SIMON (\*)

Candide avait appris à connaître les plantes grâce à son père. Celui-ci, homme simple et modeste, avait pour la nature un regard perpétuellement émerveillé. L'humble campanule blottie dans les herbes d'un talus ; les coquelicots, les camomilles et les bleuets qui envahissaient encore les cultures à cette époque reculée ; les buissons de chèvrefeuille odorant ; les papillons qui voletaient dans les friches ; les carabées mordorés... tout le plongeait dans l'extase. Pauvre, il n'avait pas fréquenté l'école pendant longtemps, mais à force de travail, il était arrivé à retenir les noms scientifiques des plantes, car, intelligent et perspicace, il comprenait que cette démarche lui permettrait d'accéder à une science universelle. Il aimait aussi citer des noms latins et ainsi se hausser, dans une certaine mesure, au niveau des savants pour lesquels il avait une admiration sans borne et dont il ne mettait en doute aucune des décisions.

Candide avait donc eu une enfance merveilleuse. Sa menotte glissée dans la main chaude et calleuse de son père, il avait parcouru la campagne. Il guettait les oiseaux, visitait les garennes, cueillait les fruits sauvages et faisait des récoltes fabuleuses de fraises de bois, de framboises, de merises et de myrtilles. Il arriva à l'adolescence muni de connaissances que beaucoup lui auraient enviées.

La vie est ce qu'elle est. Marié, père de famille, Candide dut rompre ses habitudes campagnardes. Pendant des années, il n'eut plus l'occasion de se livrer à la « science aimable ». Parvenu à l'âge mûr cependant, il fut pris de la nostalgie de cette époque heureuse et, pourvu enfin de quelques loisirs, il se remit à l'étude et prit contact, sur les conseils d'un ami, avec des botanistes amateurs susceptibles de l'aider.

Sur le plan humain, son retour fut une réussite complète et les encouragements de ceux qui étaient « restés dans le coup » lui allèrent droit au cœur.

(\*) Rue Arthur Roland 61, B-1030 Bruxelles.

Sur le plan scientifique, il faillit renoncer à son entreprise au bout du premier quart d'heure de la première excursion à laquelle il participa. Ce qu'il constatait le plongeait dans le désarroi. Il y avait constamment divorce entre ce que sa mémoire lui livrait et ce qu'il entendait. Le dompte-venin ne s'appelait plus *Vincetoxicum officinale*, mais *V. hirundinaria*. On se moqua gentiment de lui lorsqu'il trouva *Chamaespartium sagittale* et qu'il l'appela *Genistella sagittalis*. L'alliaire pourtant toujours officinale était passée d'*Alliaria officinalis* à *A. petiolata*. Et ne parlons pas des chênes... Le chêne pédonculé était maintenant appelé *Quercus robur*, alors que le chêne sessile — le rouvre — était nommé *Q. petraea*. Il ne pouvait plus nommer une seule fétuque, sauf les plus courantes. Il remarqua aussi que personne ne voyait les ronces et les pissenlits, pourtant abondants, et cela le laissa perplexe. Il lut des articles de botanique et ne comprit plus rien. Cette époque fut pour lui très difficile moralement, car il pensait que ses difficultés provenaient d'erreurs commises dans sa jeunesse et que tout était de sa faute. Remis de cette phase dépressive, il s'acharna. Il réunit ses économies et acheta la Flore la plus récente. Il comprit rapidement que, pour des raisons qui lui échappaient, les noms scientifiques de bien des plantes avaient changé et que les erreurs qu'il s'attribuait n'étaient que des fautes de nomenclature qu'il n'aurait pu connaître à la suite de l'isolement scientifique dans lequel il avait vécu pendant si longtemps. On lui expliqua qu'en tant d'années la Science avait avancé, que de nouveaux genres avaient été créés, que de nouvelles espèces, sous-espèces et variétés avaient été retenues et qu'il fallait aussi respecter le CODE DE LA NOMENCLATURE. Il se recycla, se procura l'édition suivante de la Flore et se permit à cette occasion quelques petites plaisanteries : la Science ayant apparemment « reculé », il se gaussa du *Chamaespartium sagittale* d'un collègue car le genêt ailé était redevenu *Genistella sagittalis*. Il fit remarquer que le *Glecoma* s'écrivait à nouveau *Glechoma* et qu'*Euonymus* redevenait *Evonymus*. Ce n'était pas lui qui manquait d'orthographe ! Il plaça adroitement *Chaenorhinum minus* au lieu de *Linaria minor*. Au bout de peu de temps, il s'y retrouva même très bien dans les fougères. Il battit de vitesse un botaniste chevronné en trouvant un *Phegopteris connectilis* que personne ne connaissait encore. Il jongla avec les *Dryopteris robertiana*, les *Gymnocarpium robertianum* ou les *Currantia robertiana* récoltés en Belgique à différentes époques. Il se prit au jeu et sa famille le crut atteint d'une douce folie lorsqu'il se mit à arpen-ter son jardin, qu'il négligeait, en répétant d'une voix forte : « *Scirpus cariciformis* est synonyme de *Blysmus compressus* ; *Rhynchosinapis cheiranthos* est synonyme de *Hutera cheiranthos* lui-même synonyme

de *Coincya cheiranthos* ; *Cymbalaria muralis* est synonyme de *Linaria cymbalaria* ; *Cruciata laevipes* est synonyme de *Galium cruciata* ; *Oreopteris limbosperma* est synonyme de *Polystichum montanum* qui est synonyme de *Lastrea oreopteris* qui est synonyme de *Thelypteris limbosperma* qui est synonyme de *Dryopteris oreopteris*... ». Sa manie atteignit une telle intensité qu'on le surprit à fredonner des litanies de noms de plantes pendant la grand-messe, lors du Kyrie Eleisson. Les retours en arrière de la nomenclature ne l'effrayaient plus, il y était préparé ! Il comprenait les auteurs anciens et même les modernes. Il arrivait, à force d'entraînement, à dépouiller les anciennes listes floristiques dont l'usage était tombé en désuétude, car aucun jeune botaniste ne les comprenait plus. Au cours des excursions, il pouvait briller et citer les trois ou quatre noms les plus utilisés au cours du dernier quart de siècle pour qualifier une espèce. Les participants le considéraient respectueusement. Il devint vaniteux. Il souriait avec condescendance quand un de ses amis lâchait par distraction un archaïque *Glyceria aquatica* pour *G. maxima* ou un *Valeriana officinalis* pour *V. repens* et un jour, plastronnant, sa petite moustache toute hérissée, il ricana en lisant un article à la nomenclature désuète, qu'il déclara inepte.

Il se sentait très compétent et apte à herboriser dans les pays voisins. Son effort de mémorisation l'avait légèrement surmené et il décida de voyager un peu pour se reposer.

Il partit. Il s'arrêta en chemin pendant quelques jours, en France, dans un charmant hôtel campagnard, couvert de vigne-vierge et de clématite. Bientôt les braves gens du voisinage furent au courant de son savoir et vinrent le consulter. Un matin, une fillette toute bouclée et vêtue d'une robe d'organdi, l'air sage et mutin à la fois, s'approcha de lui. Elle avait avec elle son herbier et une Flore populaire, d'emploi facile, que son père lui avait offerte pour ses douze ans, car il la savait passionnée par la nature. Candide se mit à tourner les pages de l'herbier. Les plantes soigneusement séchées et harmonieusement disposées sur le papier étaient accompagnées d'étiquettes consciencieusement remplies. Malgré son jeune âge, l'enfant était savante. Elle lui montra immédiatement une série de fougères et lui demanda s'il s'agissait bien de *Polystichum filix-mas* et de *Scolopendrium officinale*. Candide eut un haut-le-corps. Il ne comprenait pas le latin de cette enfant qui lui montrait la fougère mâle et la langue de cerf ! Il lui demanda assez brusquement de lui montrer son livre et découvrit avec ahurissement une nomenclature pour lui tout à fait surprenante (*Lychnis dioica* pour *Melandrium dioicum*, *Acrostichum thelypteris* pour *Thelypteris palustris*) ou abandonnée depuis longtemps (*Arabis*



*thaliana* pour *Arabidopsis thaliana*, *Arabis arenosa* pour *Cardaminopsis arenosa*, *Silene inflata* pour *Silene vulgaris*). Il s'énerva un peu, mais comme la fillette se troublait et que des larmes perlaient à ses paupières, il la félicita pour le soin avec lequel elle avait réalisé son herbier et lui conseilla de se contenter d'apprendre les noms français des plantes qui changeaient moins souvent que les noms scientifiques et de remettre à plus tard l'étude des noms latins. Après tout, les noms populaires étaient le plus souvent extrêmement poétiques. Il embrassa affectueusement la petite fille qui, consolée, s'en fut en sautillant, tout en jetant un coup d'œil furtif aux herbes du chemin.

Un peu découragé, Candide qui s'était fait des relations dans le monde scientifique, répondit à l'invitation d'un correspondant allemand. L'accueil chaleureux de celui-ci, le temps chaud et ensoleillé et un demi-litre de bière blonde et mousseuse lui firent bien vite oublier ses déconvenues.

L'âge venant, il était devenu replet et lent dans ses mouvements. Toute sa vivacité semblait s'être concentrée dans ses prunelles couleur de noisette qui brillaient derrière ses lunettes. Lorsqu'il souriait, ce qu'il faisait souvent, étant d'un naturel bon-enfant, son visage se plissait de mille petites rides.

Il n'était pas au bout de ses peines cependant. Son ami, aussi petit et svelte que lui était grand et gros, aussi timide et réservé qu'il était affable et disert, avait décidé de lui montrer divers endroits intéressants de la région.

Les difficultés commencèrent dans le premier bosquet. Une touffe de *Galium odoratum* (= *Asperula odorata*), de *Lamiastrum montanum* (*Lamium galeobdolon* subsp. *montanum*), puis de *Galium hircynicum* (= *Galium saxatile*) accompagné de *Betonica officinalis* (= *Stachys officinalis*), de *Thelypteris limbosperma* (= *Oreopteris limbosperma*) et de *Festuca tenuifolia* (= *F. filiformis*) jetèrent le trouble dans l'esprit de Candide. En bordure de la forêt *Avenochloa pubescens* (= *Avenula pubescens*) et *Clinopodium vulgare* (= *Calamintha clinopodium*) le perturbèrent. Mais il éclata quand il entendit prononcer d'une traite *Tripleurospermum inodorum* pour *Matricaria maritima* subsp. *inodora*, *Misopates orontium* pour *Antirrhinum orontium* et *Fallopia convolvulus* pour *Polygonum convolvulus*.

« *Fallopia kèksèkça* » dit-il agressivement à son ami. Froissé, celui-ci le pria de vérifier ses déterminations. Le ton monta. Heureusement les botanistes sont en général pacifiques. Les deux amis se rendirent compte du ridicule de la situation, tombèrent dans les bras l'un de l'autre et décidèrent de ne plus utiliser que les noms allemands qui n'avaient pas changé depuis un quart de siècle.

La journée se termina devant une bouteille de vin du Rhin et lorsque Candide, un peu éméché, prit le chemin du retour, il était revenu à plus de modestie et de mesure. Il était à nouveau heureux, bien qu'il eût perdu un certain nombre de ses illusions.

La confiance qu'il avait dans les « savants » s'était envolée. Il croyait que la nomenclature latine, stable et universelle, devait permettre à tous les botanistes de se comprendre et elle les divisait. C'était Babel. Il avait cru que la science ne cessait de progresser et il s'était rendu compte qu'elle « reculait » parfois. Il croyait le travail des hommes de science au-dessus de tout soupçon et il avait pu constater que la nomenclature prônée et même imposée à une époque déterminée était remise en question et battue en brèche quelques années plus tard. Les remises à jour continuelles de la nomenclature entraînaient la confusion et empêchaient tout travail à long terme. *Carex muricata* était maintenant le nom valable pour désigner *C. pairae* alors que naguère il qualifiait *C. spicata*. Par quelle aberration *Dipsacus sylvestris* — le cabaret des oiseaux — allait-il s'appeler dorénavant *Dipsacus fullonum*, nom qui avait toujours été attribué au chardon à foulon, cultivé et utilisé jadis pour carder le drap ? Il se demanda s'il allait acheter la dernière édition de la Flore, rapidement périmée et dans laquelle plus de cent noms allaient encore changer. Il compta ses sous, car il n'était pas riche et ses petits voyages lui avaient coûté cher. Somme toute, à son âge, l'achat d'une Flore ne se justifiait plus et de toutes façons la dépense était excessive. Et puis maintenant, il connaissait les plantes et leurs changements de nom ne l'intéressaient plus. Pour lui, seules comptaient la compréhension toujours plus fine des êtres vivants, la connaissance exacte de leur écologie et de leur distribution et la communion avec la nature. Il se souvenait de la parole d'un botaniste du début du siècle : « Toute plante pose des problèmes ; ce n'est pas les résoudre que de lui donner un nom latin ! ».

Dans les jours qui suivirent, il alla chercher sur l'étagère la Flore de son père, tout enluminée d'annotations et de dessins tracés à la plume. Il la feuilleta rêveusement et la glissa dans sa musette.

## Livre lu

VAN BOVEN, J. K. A. & MABELIS, A. A. 1986. De mierenfauna van de Benelux (Hymenoptera — Formicidae). *Wetenschappelijke Mededelingen K.N.N.V.*, 173 : 1-64, 181 figs.

Nos fourmis jouent un rôle important dans les écosystèmes terrestres et certaines d'entre elles sont ou deviennent des plaies de l'environnement urbain. Nos connaissances en taxonomie, en écologie et en faunistique de ces insectes laissent encore à désirer, même en Europe occidentale. Tout ouvrage faunistique traitant des fourmis est donc le bienvenu.

Deux myrmécologues réputés nous gratifient ici d'une faune du Benelux, héritière d'une série de faunes des Pays-Bas ou de Belgique que nous devons au premier auteur, le Prof. J. VAN BOVEN. Le Benelux étant composé de plusieurs régions naturelles, une telle faune présente un intérêt particulier.

Comme toute faune bien pensée, celle de VAN BOVEN & MABELIS permet au lecteur d'identifier les espèces récoltées et le renseigne sur leur éthologie et sur leur écologie. Ces renseignements aident d'ailleurs à retrouver les espèces dans la nature.

Avant d'aborder l'identification des fourmis, l'ouvrage précise les méthodes de récolte et de préparation des spécimens, ainsi que la morphologie des fourmis. Les tables et descriptions complémentaires des taxons permettent d'identifier sans problème les espèces. Le texte est concis, précis, et les dessins, placés en fin d'ouvrage, sont clairs et indispensables.

Les auteurs ont inclus dans leur faune un maximum de taxons, ce qui est un principe excellent, même s'il s'agit de taxons qui n'ont pas encore été découverts chez nous, mais qui risquent de l'être (par ex. *Leptothorax gredleri* et *Lasius carniolicus*) ou de taxons qui ont un statut douteux (*Lasius rabaudi*). Il faut, en effet, attirer l'attention du lecteur sur les problèmes, afin d'en stimuler l'étude. Dans le même ordre d'idées, il aurait fallu signaler la présence de *Lasius myops*, taxon mis en synonymie avec *Lasius flavus* par VAN BOVEN (1951), sur base de sa biométrie, mais récemment revalidé, à l'appui de la biométrie et de l'écologie, par SEIFERT [1983, *Abh. Ber. Naturkundemus. Gör-litz*, 57 (6) : 1-16].

Il existe une omission regrettable dans la faune de VAN BOVEN & MABELIS : *Lasius emarginatus*. Cette espèce remarquable par sa coloration et son odeur avait pourtant déjà été signalée de Lorraine grand-ducale par WASMANN (1909, *Arch. trim. Inst. Gr-Duc., sect. sc.*, 1-115, et collection WASMANN) et vient d'ailleurs d'être retrouvée en Lorraine belge par CAMMAERTS & CAMMAERTS (1988, *Ent. Rec.*, 100 : 37, 38). Dans ce dernier article, on signale aussi, pour la première fois, la présence de *Myrmica specioides* et de microgynes de *Myrmica rubra* en Belgique.

À l'attention des amateurs, je signale ici qu'une recherche minutieuse et systématique pourrait mener à de belles découvertes, en particulier à de nouvelles fourmis parasites, comme *Myrmica hirsuta*, espèce récemment décrite d'Angleterre de nids de *Myrmica sabuleti* par ELMES (1978, *Systematic Entomology* 3 : 131-145).

Les renseignements d'ordre éthologique ne manquent pas dans la faune de VAN BOVEN & MABELIS, entre autres, une partie générale très intéressante concernant la fondation des colonies.

En contraste, la partie générale traitant de l'écologie est trop courte et imprécise et les renseignements sur l'aire globale de répartition des espèces manquent.

Le grief le plus sévère que l'on pourrait faire à cette faune est le peu, voire parfois le manque de renseignements concernant la répartition géographique des fourmis dans les régions wallonne et grand-ducale. S'il est fait référence, sans plus, aux cartes publiées par GASPARD (1970, 1971), il faut savoir que celles-ci sont maintenant dépassées et peu faciles à se procurer pour un débutant. Sauf exceptions, dans la faune de VAN BOVEN & MABELIS il n'y a pas davantage de citations de localités francophones. Les données ne manquent pourtant pas à la Faculté agronomique de Gembloux et dans les universités, comme l'U.L.B. Cet aspect de l'ouvrage est donc décevant. Passé l'enthousiasme dû à la contemplation d'une nouvelle faune (qui est une réédition complétée), très bien présentée, on a l'impression pénible qu'il n'y a guère de concertation et de coordination entre les quelques myrmécologues néerlandophones et francophones d'une si petite région, ou encore, que cette faune concerne avant tout la partie néerlandophone du Benelux ; mais alors, l'ouvrage porte quelque peu abusivement son titre.

Néanmoins, l'impression générale que l'on retire de l'examen de cette faune est qu'il s'agit d'un ouvrage indispensable à qui veut connaître nos fourmis. On ne trouve pas mieux sous une forme aussi concise et facile à manipuler. Cependant, en augmentant un peu l'ouvrage on l'aurait rendu remarquable et à la hauteur de son ambition : une petite faune du Benelux. En attendant, on dispose à un prix démocratique d'un ouvrage dont le plus grand mérite est d'inciter, par son aspect et sa facilité d'emploi, à des recherches approfondies sur certains aspects de la taxonomie ou de la bionomie de nos fourmis et, peut-être, de stimuler de jeunes vocations. Ce n'est pas le moindre des mérites !

Je formule l'espoir qu'aidés et stimulés par l'ouvrage de VAN BOVEN & MABELIS, les chercheurs de toutes nos régions s'accordent un jour pour réaliser une véritable synthèse de leurs travaux sur la taxonomie, la faunistique, l'écologie et l'étho-écologie des fourmis du Benelux et des régions limitrophes. L'audience que l'on pourrait attendre d'une telle faune déborderait du cadre géographique dont elle fait l'objet et justifierait sa parution en français, voire en anglais.

R. CAMMAERTS,  
U.L.B., Laboratoire de biologie animale et cellulaire.



## Table des matières du volume 69 : 1988

BIGAIGNON, G. : voir MARTIN, Ph. & BIGAIGNON, G.	
COULON, F. Section « Orchidées d'Europe ». Bilan des activités 1985-1986.....	(1) 21
COULON, F. Section « Orchidées d'Europe ». Bilan des activités 1986-1987.....	(2) 55
DELFORGE, P. Réflexions sur quelques <i>Ophrys</i> d'Italie et description de quatre de leurs hybrides .....	(2) 33
DELFORGE, P. Une orchidée nouvelle dans la Drôme .....	(5,6) 188
DEVILLERS-TERSCHUREN, J. & DEVILLERS, P. Les <i>Ophrys</i> « arachniformes » du bassin méditerranéen occidental .....	(2) 98
DE WAVRIN, H. Les batraciens de la forêt de Soignes .....	(3) 113
DUVIGNEAUD, J. Protection de la nature : « Agriculture et vie sauvage » .....	(4) 172
DUVIGNEAUD, J. & SAINTENOY-SIMON, J. La flore printanière des cimetières, dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse .....	(4) 167
DUVIGNEAUD, J. & SAINTENOY-SIMON, J. Les Roches Noires à Comblain-au-Pont. Un exemple d'envahissement de sites calcaires thermophiles par les recolonisations forestières .....	(5/6) 177
GATHOYE, J.-L. : voir TYTECA, D. & GATHOYE, J.-L.	
GEERINCK, D. Inventaire des arbres de la voirie de l'agglomération bruxelloise : 12. Ixelles .....	(5/6) 189
GEERINCK, D. & VERHAEGHE, P. Inventaire des arbres de la voirie de l'agglomération bruxelloise : 11. Koelkelberg .....	(4) 159
Livres lus .....	(4) 173 ; (5,6) 200, 206
MARTIN, Ph. & BIGAIGNON, G. Les Tiques et la Maladie de Lyme .....	(4) 161
SAINTELOY-SIMON, J. De friches en marécages... : Observations récentes relatives à la flore du nord-est de Bruxelles .....	(4) 145
SAINTELOY-SIMON, J. Candide et la nomenclature. Conte .....	(5/6) 201
SAINTELOY-SIMON, J. : voir DUVIGNEAUD, J. & SAINTENOY-SIMON, J.	
STROOT, P. Les Trichoptères de nos régions : originalité, diversité et importance écologique .....	(1) 1
Table des matières du volume 69 : 1988 .....	(5/6) 208
TYTECA, D. & GATHOYE, J.-L. Une orchidée nouvelle des Hautes-Alpes : <i>Dactylorhiza delphinensis</i> .....	(2) 47
TYTECA, D. & GATHOYE, J.-L. Les <i>Dactylorhiza</i> d'Europe occidentale : approche biostatistique .....	(2) 65
VERHAEGHE, P. : voir GEERINCK, D. & VERHAEGHE, P.	



FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS BELGES  
DES SCIENCES DE LA NATURE  
Sociétés fédérées (\*)

**JEUNES & NATURE**  
*association sans but lucratif*

Important mouvement à Bruxelles et en Wallonie animé par des jeunes et s'intéressant à l'étude et à la protection de la nature de nos régions, JEUNES & NATURE organise de nombreuses activités de sensibilisation, d'initiation, d'étude et de formation.

Les membres de JEUNES & NATURE sont regroupés, dans la mesure du possible, en Sections locales et en Groupes Nature, respectivement au niveau des communes ou groupes de communes et au niveau des établissements d'enseignement. Chaque Section à son propre programme des activités. Il existe également un Groupe de travail «Gestion de réserves naturelles» qui s'occupe plus spécialement d'aider les différents comités de gestion des réserves naturelles.

JEUNES & NATURE asbl est en outre à la base de la Campagne Nationale pour la Protection des Petits Carnivores Sauvages et a également mis sur pied un service de prêt de malles contenant du matériel d'étude de la biologie de terrain.

Ce mouvement publie le journal mensuel **LE NIERSON** ainsi que divers documents didactiques.

JEUNES asbl  
Boîte Postale 1113 à B-1300 Wavre.  
Tél.: 010/68.86.31.



**CERCLES DES NATURALISTES  
ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE**  
*association sans but lucratif*

L'association **LES CERCLES DES NATURALISTES ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE**, créée en 1956, regroupe des jeunes et des adultes intéressés par l'étude de la nature, sa conservation et la protection de l'environnement.

Les Cercles organisent, dans toutes les régions de la partie francophone du Pays (24 sections), de nombreuses activités très diversifiées: conférences, cycles de cours — notamment formation de guides-nature —, excursions d'initiation à l'écologie et à la découverte de la nature, voyage d'étude, ... L'association est reconnue comme organisation d'éducation permanente.

Les Cercles publient un bulletin trimestriel *L'Érable* qui donne le compte rendu et le programme des activités des sections ainsi que des articles dans le domaine de l'histoire naturelle, de l'écologie et de la conservation de la nature. En collaboration avec l'ENTENTE NATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE asbl, l'association intervient régulièrement en faveur de la défense de la nature et publie des brochures de vulgarisation scientifique (liste disponible sur simple demande au secrétariat).

Les Cercles disposent d'un Centre d'Étude de la Nature à Vierves-sur-Viroin (Centre Marie-Victorin) qui accueille des groupes scolaires, des naturalistes, des chercheurs... et préside aux destinées du Parc Naturel Viroin-Hermeton dont ils sont les promoteurs avec la Faculté Agronomique de l'État à Gembloux.

De plus, l'association gère plusieurs réserves naturelles en Wallonie et, en collaboration avec ARDENNE ET GAUME asbl, s'occupe de la gestion des réserves naturelles du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

CERCLES DES NATURALISTES ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE asbl  
Rue de la Paix 83 à B-6168 Chapelle-lez-Herlaimont.  
Tél. : 064/45.80.30.

(\*) La Fédération regroupe JEUNES & NATURE asbl, les CERCLES DES NATURALISTES ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE asbl et LES NATURALISTES BELGES asbl.



## LES NATURALISTES BELGES

association sans but lucratif

L'association LES NATURALISTES BELGES, fondée en 1916, invite à se regrouper tous les Belges intéressés par l'étude et la protection de la nature.

Le but statutaire de l'association est d'assurer, en dehors de toute intrusion politique ou d'intérêts privés, l'étude, la diffusion et la vulgarisation des sciences de la nature, dans tous leurs domaines. L'association a également pour but la défense de la nature et prend les mesures utiles en la matière.

Il suffit de s'intéresser à la nature pour se joindre à l'association : les membres les plus qualifiés s'efforcent toujours de communiquer leurs connaissances en termes simples aux néophytes.

Les membres reçoivent la revue *Les Naturalistes belges* qui comprend des articles les plus variés écrits par des membres : l'étude des milieux naturels de nos régions et leur protection y sont privilégiées. Les cinq ou six fascicules publiés chaque année fournissent de nombreux renseignements. Au fil des ans, les membres se constituent ainsi une documentation précieuse, indispensable à tous les protecteurs de la nature. Les articles traitant d'un même thème sont regroupés en une publication vendue aux membres à des conditions intéressantes.

Une feuille de contact trimestrielle présente les activités de l'association : excursions, conférences, causeries, séances de détermination, heures d'accès à la bibliothèque, etc. Ces activités sont réservées aux membres et à leurs invités susceptibles d'adhérer à l'association ou leur sont accessibles à un prix de faveur.

Les membres intéressés plus particulièrement par l'étude des Champignons ou des Orchidées peuvent présenter leur candidature à des sections spécialisées.

Le secrétariat et la bibliothèque sont hébergés au Service éducatif de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles. Ils sont ouverts tous les jours ouvrables ainsi qu'avant les activités de l'association. On peut s'y procurer les anciennes publications.

La bibliothèque constitue un véritable centre d'information sur les sciences de la nature où les membres sont reçus et conseillés s'ils le désirent.

# Sommaire

DUVIGNEAUD, J. & SAINTENOY-SIMON, J. Les Roches Noires à Comblain-au-Pont. Un exemple d'invasion de sites calcaires thermophiles par les recolonisations forestières .....	177
DELFORGE, P. Une orchidée nouvelle dans la Drôme .....	188
GEERINCK, D. Inventaire des arbres de la voirie de l'agglomération bruxelloise : 12. Ixelles .....	189
Livres lus .....	200, 206
SAINTELOY-SIMON, J. Candide et la nomenclature. Conte .....	201
Table des matières du volume 69 : 1988 .....	208

Publication subventionnée par la *Direction générale de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche du Ministère de la Communauté française* et par la *Province de Brabant*.

En couverture : deux espèces d'Algues diatomées de tailles très différentes : *Surirella celtica* GERMAIN (220 µm de longueur) et quelques *Eunotia exigua* (BRÉB. ex KÜTZ.) RABENH (20 µm de longueur seulement). Le trait de l'échelle correspond à 10 µm. Photo originale de L. LECLERCQ (microscope photonique, Station scientifique des Hautes-Fagnes). Cette espèce de *Surirella*, trouvée dans des eaux courantes et acides des Hautes-Fagnes, n'est connue que depuis 1981 (décrite par H. GERMAIN dans sa *Flore des Diatomées*, édit. Boubée).